



Photo: Fabrizio Pizzolante

Lors du 12<sup>e</sup> gala HR One, l'Adem s'est vu décerner le prix du «Best public partner 2014» par 75 directeurs des ressources humaines

## L'Adem cible les jeunes

Pas d'entreprises sans emplois. Et pas d'emplois sans entreprises. A la croisée des chemins, l'Adem, qui, plus que jamais, prend l'employeur sous son aile. Et vice versa. Pour la bonne cause, le plein-emploi, notamment des jeunes.

L'agence pour le développement de l'emploi (Adem) approfondit son programme relativement neuf, «Entreprises, partenaires pour l'emploi». S'y ajoute le volet «garantie pour la jeunesse» qui, annonce, pas trop pompeusement, la directrice Isabelle Schlessler, «a permis à la plupart des jeunes inscrits de trouver un emploi, d'intégrer une mesure ou une formation adaptée à leur situation. Ou alors de retourner à l'école».

Isabelle Schlessler insiste plus précisément sur la volonté d'intensifier les relations avec les entreprises, via «le service employeurs» de plus de 30 personnes. Lequel «aide ces

derniers à trouver les meilleurs candidats. Nos conseillers, grâce à leur connaissance du marché de l'emploi, posent un diagnostic et évaluent le niveau de service répondant aux besoins en recrutement de chaque entreprise».

On comprend ce souci de l'Adem, de plus en plus en phase avec le monde des entreprises, comme en attestent certains chiffres. Ainsi, le nombre d'employeurs travaillant avec l'Adem est passé, en cinq ans, de 5.103 à 5.541, période au cours de laquelle les entreprises déclaraient près de 28.000 postes vacants, soit 5.300 de plus qu'en 2010. Ces postes dépendent de 5.541 employeurs, dont près de 2.000 nouveaux. Depuis le début de l'année, l'Adem a été sollicitée pour plus de 14.000 nouveaux postes.

«Mieux vaut, dit en substance Isabelle Schlessler, envoyer vers les employeurs un petit nombre de candidats au profil adéquat, plutôt que de nombreux demandeurs d'emploi qui, au final, ne satisferont ni l'employeur ni les candidats eux-mêmes. L'Adem offre ainsi une réelle plus-value aux entreprises qui recrutent.»

Cela posé, il apparaît que 2014 fut «une bonne année pour l'emploi» dans la mesure où, sur une période de douze mois, le monde de l'économie a procédé à 121.849 recrutements et, en parallèle, mis fin à 112.617 contrats, dont 5.353 départs à la retraite. L'emploi salarié a ainsi progressé de 2,5%. Bon pour l'emploi et, simultanément, mau-

vais pour le chômage avec un taux qui a atteint 7,1%, pour redescendre à 6,9%.

L'Adem a recensé 11.000 inscriptions comme demandeurs d'emploi mais qui travaillaient trois mois après la clôture de leur dossier. Un chiffre, certes encourageant, qui ne correspond pas encore aux objectifs réels de l'institution. De fait, «notre objectif est que 12.650 demandeurs soient embauchés, soit 1.054 personnes en moyenne par mois», assène Isabelle Schlessler.

### L'Adem n'est plus ce qu'elle était

Dans son souci de modernisation et d'efficacité, l'Adem a déployé le parcours personnalisé des demandeurs, parcours qui tend vers un encadrement véritablement individualisé et, en contrepartie, un engagement réciproque entre le demandeur et l'Adem. Ce processus s'étend progressivement à l'ensemble des agences ouvertes dans le pays. D'ores et déjà, l'administration a dressé le profil de quelque 10.000 candidats salariés. Près de 9.300 ont signé cette convention de collaboration. Ce succès obligera le service à se renforcer.

S'ajoute, projet phare de 2014, la «garantie pour la jeunesse» dédiée aux demandeurs âgés entre 16 et 25 ans. Le programme vise à ce que les jeunes de moins de 25 ans ne restent pas plus de quatre mois sans avoir accès à une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou une mesure

pour l'emploi. 15 conseillers formés dans cet esprit encadrent ces jeunes et assurent le suivi, dans un souci pluridisciplinaire. Pour l'heure, seules les agences de Luxembourg, Esch et Diekirch sont dotées de ce nouveau service qui concerne déjà plus de 4.000 demandeurs.

Selon les premiers résultats, 60% ont trouvé un emploi, plus d'un tiers ont intégré une mesure adaptée à leur situation individuelle tandis que 4% sont retournés à l'école. Reste près de 700 jeunes qui n'ont pas encore reçu d'offres de qualité. De nouveaux partenaires prennent part au programme de formation comme la Chambre de commerce, la Chambre des salariés, la Chambre des métiers, etc.

Le ministre Nicolas Schmit se montre satisfait du travail réalisé par l'ensemble de l'équipe, en dépit de récentes turbulences. L'Adem, dit-il en substance, n'a décidément plus grand chose à voir avec celle dont il a hérité en 2009.

Cela dit, tant de choses restent à accomplir pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois. Et pour réduire le chômage de longue durée. Pour ce faire, il faudrait atteindre le chiffre d'un placeur pour 100 demandeurs, le quota actuel étant de 1 pour 285. D'autant d'ailleurs que l'emploi évolue, notamment en raison de l'économie numérique.

MICHEL PETIT